

Guide édition 2020 / 2022 pratique

*Afin de nous permettre de faire la mise à jour du guide pratique,
merci de compléter ce bulletin.*

Organisme, association, entreprise ou commerce :

Nom, prénom ou personne à contacter :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

Site internet :

Objectifs / activités :

* pour les associations, nom du président :

Ce bulletin est à **RETOURNER AU PLUS TARD LE 15 OCTOBRE 2020** :

Mairie de Chanteloup-les-Vignes • Service communication
37 rue du Général-Leclerc • 78570 Chanteloup-les-Vignes

Vous pouvez également transmettre vos informations par mail :
communication@chanteloup-les-vignes.fr



Ville de **Chanteloup**
les-Vignes

